



NOTE DE RENTRÉE

ACTIVITÉS 2026-2027

Chères familles,

Toute l'équipe du Centre socioculturel Marie Louise Davin est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année d'activités. Afin que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions pour les enfants, les familles et l'équipe, nous souhaitons rappeler quelques règles importantes concernant les horaires, les annulations et les conditions de départ des enfants.

Ces dispositions viennent compléter le règlement intérieur du Centre socioculturel, auquel nous vous invitons à vous référer.

1. Respect des horaires

Le respect des horaires est indispensable au bon fonctionnement des accueils et des activités.

2. Conditions de départ des enfants

Enfants scolarisés en maternelle et en primaire

Les enfants scolarisés en maternelle et en primaire ne sont pas autorisés à partir seuls du Centre. Ils doivent être récupérés par une personne habilitée conformément aux autorisations renseignées dans le dossier de l'enfant.

À partir du collège

Les pré-adolescents et adolescents scolarisés au collège peuvent être autorisés à partir seuls, conformément aux modalités prévues par le règlement intérieur.

3. Un collégien peut récupérer son petit frère ou sa petite sœur

Un mineur scolarisé au collège peut être autorisé par le responsable légal à récupérer son frère ou sa sœur scolarisé(e) en maternelle ou en primaire. Cette autorisation doit être donnée par écrit et conservée dans le dossier de l'enfant.

4. Si une autre personne vient récupérer votre enfant

L'enfant peut être confié uniquement à une personne habilitée et mentionnée dans le dossier de l'enfant. Lors des premières récupérations, cette personne doit présenter une pièce d'identité afin de permettre la vérification de son identité. Une autorisation parentale est nécessaire pour toute personne autorisée selon les modalités du Centre.

SÉCURITÉ

Sans autorisation valable ou sans possibilité de vérifier l'identité de la personne, l'équipe ne pourra pas remettre l'enfant.

5. Annulations — délais à respecter

PAUSE CARTABLE

Pour toute annulation concernant la Pause cartable, merci de prévenir l'accueil du Centre au plus tard à 14h le jour concerné. En complément, un SMS doit être adressé à la directrice de la Pause cartable afin de s'assurer de la bonne transmission de l'information à l'équipe.

Conformément au paragraphe 4, Si l'identité de la personne est autre qu'une personne autorisée, le responsable légal peut envoyer l'identité et l'autorisation parentale par SMS à la directrice de la pause cartable.

MERCREDIS

Pour toute annulation concernant un mercredi, merci de prévenir l'accueil du Centre au plus tard le mardi à 11h30 précédant le mercredi concerné.

À RETENIR — TOLÉRANCE DE 5 MINUTES

Pour les arrivées prévues à 9h00 et 13h30, le portail ferme respectivement à 9h05 et 13h35. Une tolérance de 5 minutes est accordée à titre exceptionnel pour les horaires d'arrivée et de départ réservés. Elle ne doit pas devenir une habitude et ne s'applique pas aux horaires d'ouverture et de fermeture des accueils.

Conformément au paragraphe 4, Si l'identité de la personne est autre qu'une personne autorisée, le responsable légal peut envoyer l'identité et l'autorisation parentale par SMS à la directrice de la pause cartable.

Ces délais sont nécessaires afin d'ajuster les inscriptions, les repas et l'organisation des équipes. Toute annulation hors délai est soumise aux modalités prévues par le règlement intérieur.

6. Pensez à nous informer de tout changement

- Personnes autorisées à récupérer votre enfant.
- Modalités de départ de l'enfant.
- Coordonnées téléphoniques et numériques.
- Toute information pouvant avoir une incidence sur l'accueil ou le départ de votre enfant.
-

7. Les activités du Centre socioculturel

Le Centre socioculturel Marie Louise Davin propose tout au long de l'année un programme d'activités, d'ateliers, de projets et d'actions pour les enfants, les jeunes, les familles et les habitants.

Merci pour votre coopération et votre confiance. Nous vous souhaitons une très belle année d'activités au Centre socioculturel Marie Louise Davin.

La Direction et toute l'équipe du Centre